

Compte-rendu du conseil municipal du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six le 28 avril à 18h30 le conseil municipal de Ménesqueville légalement convoqué, s'est réuni en salle de conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique CAHAGNE.

Présents : Mesdames BOUXIN Christine, JACQUES Valérie, STALIN Samya, FERET Béatrice, Messieurs CAHAGNE Dominique, BRIDONNEAU Alain, LEBEL Jean-Claude, HALLER Dylan, METOT Fabrice, FOURE Cyrille

Pouvoir : Madame LETAILLEUR Catherine à CAHAGNE Dominique

Nombre de membres :

en exercice 11

présents 10

votants 11

Secrétaire de séance : BRIDONNEAU Alain

2026/31

DESIGNATION DES REPRESENTANTS D'UNE COLLECTIVITE TERRITORIALE OU D'UN GROUPEMENT DE COLLECTIVITES TERRITORIALES AU COMITE DE PILOTAGE D'UN SITE NATURA 2000, POUR EXEMPLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L414-2 du Code de l'Environnement,

OBJET : Désignation de deux représentants (titulaire et suppléant) au comité de pilotage du site Natura 2000 FR2300145 « Forêt de Lyons »

La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi 3DS, a notamment conduit à la décentralisation partielle de Natura 2000. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2023, les Régions assurent l'autorité administrative des sites exclusivement terrestres.

Le comité de pilotage du site FR2300145 « Forêt de Lyons » est amené à se réunir dans les prochains mois. En tant que membre du comité de pilotage, un représentant de la commune de Ménesqueville et un suppléant doivent être désignés, par délibération, fin de pouvoir y siéger.

Ce mandat permet au représentant de la collectivité, le cas échéant, de présenter sa candidature *intuitu*

personae à la présidence du comité de pilotage, ou celle de la collectivité à la maîtrise d'ouvrage du site Natura 2000, et de participer aux votes.

Ainsi, il est proposé de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger au comité de pilotage du site Natura 2000 « Forêt de Lyons ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- désigne pour siéger au sein du comité de pilotage du site « Forêt de Lyons »,
 - o en tant que titulaire : Béatrice FERET
 - o en tant que suppléant: Dominique CAHAGNE ;
- autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré,

QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES :

- Nomination des délégués titulaires et suppléants aux commissions thématiques de la communauté de communes Lyons-Andelle :

Commissions thématiques	Nom et prénom de l' élu municipal désigné pour siéger au sein d'une commission thématique
Commission finances et affaires générales	Dominique CAHAGNE
Commission attractivité regroupant les délégations "Economie et dynamisation commerciale" et "Tourisme et culture"	Alain BRIDONNEAU
Commission seniors et santé	Samya STALIN
Commission voirie et mobilités	Fabrice METOT
Commission patrimoine bâti et coopération avec les communes	Cyrille FOURE
Commission "Urbanisme" et "Environnement"	Valérie JACQUES
Commission cycle de l'eau	Jean - Claude LEBEL
Commission politique associative et sportive	Béatrice FERET
Commission familles regroupant les délégations "Petite enfance et parentalité" et "Enfance - jeunesse"	Dylan HALLER

- Le référent pour le CCID sera monsieur le Maire : Dominique CAHAGNE
- Le binôme pour le PPLUI sera : monsieur Dominique CAHAGNE et madame Valérie JACQUES
- Monsieur le Maire fait un point sur les travaux rue de la Planche Botté qui avancent : la bordure s'arrête au niveau du champ à la sortie de la rue, un côté se termine, le second sera fait la semaine suivante.

- Madame Christine BOUXIN, conseillère, demande s'il est possible de récupérer l'ancien isoloir pour un usage personnel. Le conseil municipal et le Maire acceptent
- Monsieur Cyrille FOURE, 1^{er} adjoint, sollicite de l'aide pour l'organisation de la cérémonie du 8 mai. Les flyers sont à faire.
- Monsieur Fabrice METOT, conseiller, souhaiterait visiter les bâtiments communaux.
- Madame Béatrice FERET, 2^{ème} adjointe remonte l'information que le sens interdit à l'intersection de la rue de Mortemer est de travers.
- Monsieur Alain BRIDONNEAU et madame Christine BOUXIN prévoient d'organiser une réunion dans le cadre de la commission information, à l'issue de la formation sur le site internet (le 22 mai). Une page facebook va être créée.

Fin de séance à 20h00

BRIDONNEAU Alain	CAHAGNE Dominique	JACQUES Valérie
FÉRET Béatrice	FOURÉ Cyrille	LEBEL Jean-Claude
BOUXIN Christine	METOT Fabrice	HALLER Dylan
LETAILLEUR Catherine	STALIN Samya	